

Image not found or type unknown



## Litige lors de la location d'un camion

Par **oririane**, le **25/05/2010** à **16:38**

Bonjour,rnrnNous avons loué un camion de location pour chevaux,lors de la restitution tout se passe bien l'état des lieux est fait on signe et c'est OK. Puis l'un des employé du magasin demande de rebouger le camion alors qu'il était déjà sur une place réservé au camion loué, il veutt qu'on le remette à une autre place, pendant ce déplacement le camion est raccroché. Puis dans notre dos il reprenne l'état des lieux mettent où le camion à été abimé et il imittent la signature pour signer à notre place. Il nous réclament maintenant 1500 euros que faire ? somme nous dans nos droits si nous ne voulons pas payer??